

CTM du 1er décembre 2015 Déclaration liminaire

1000 vrais-faux emplois supplémentaires en Douane !

Monsieur le Président,

Les évènements du 13 novembre ont bien naturellement frappé d'effroi toute la population et les agents de nos ministères n'ont pas été épargnés. **Nous tenons solennellement à exprimer toute notre compassion aux familles de nos trois collègues sauvagement assassinés le vendredi 13 novembre, sans oublier notre collègue douanier décédé dans l'exercice de ses fonctions le 23 novembre.**

Notre Fédération tient à souligner votre réactivité quant à la mise en place des mesures sociales pour répondre à la détresse de leurs familles, de leurs collègues et plus généralement de tous les agents qui ont pu ou pourraient exprimer la nécessité d'une aide médicale ou d'un soutien psychologique.

La décision du Parlement d'instaurer l'état d'urgence implique des mesures exceptionnelles au sein des lieux d'accueil du public. Après quelques jours où des initiatives malencontreuses ont pu être relevées, nous prenons acte de votre volonté de répondre aux attentes des personnels. Pour autant, il nous remonte que de nombreux sites demeurent particulièrement vulnérables.

Dans ce terrible contexte, le Président de la République a décidé de stopper l'hémorragie des emplois publics dans le domaine de la sécurité et de la sûreté du territoire. A la Douane, 1000 créations d'emplois ont été annoncées, celles-ci sont bien sûr

indispensables mais bien insuffisantes.

FO Finances ne peut que déplorer, et le mot est faible, qu'il ait fallu toutes ces innocentes victimes pour enfin avoir un début de commencement de réponse à nos alertes régulières.

Combien de fois avons-nous argumenté, dans cette même instance, pour dénoncer l'erreur stratégique des suppressions d'emplois dans les services publics, menace pour la cohésion sociale et la protection des citoyens ?

Pour autant, les annonces présentées au Congrès de Versailles ne compensent pas le temps perdu et ne sont, de plus, pas à la hauteur des pertes subies depuis le début de ce siècle.

Pire, il n'aura fallu que quinze jours pour que la froideur budgétaire et comptable reprenne le pas sur la parole politique !

Les amendements du gouvernement présentés au Sénat réduisent de moitié l'annonce présidentielle du 16 novembre.

Par un calcul sinistre, **seules 267 créations nettes sont entérinées pour l'année 2016, confirmant ainsi dans le même temps les 215 suppressions en lien avec le PSD.**

En sachant que le délai entre le vote du PLF et l'arrivée de ces recrues dans les brigades, peut avoisiner les dix-huit mois, on mesure mieux le

faible effort produit.

Quel décalage entre l'annonce médiatique et la dure réalité dans les directions !

Pour **FO Finances**, les propos du Président de la République n'ont de sens que si les services douaniers se voient doter de 1000 créations nettes, avec appel immédiat des listes complémentaires des concours organisés en 2015.

Des exemples des quatre coins des brigades de France démontrent la vétusté des équipements, l'impossibilité de leur usage ou tout simplement leur absence.

Il faudra beaucoup plus que les 26,6Millions d'€ de crédits rajoutés au budget 2016 pour répondre aux retards constatés depuis des années.

Pour **FO Finances**, les ministres doivent également prendre l'engagement d'arrêter sans délai les fermetures des brigades des douanes pour être en cohérence avec la décision présidentielle et de ce fait renoncer au PSD, qui de toute façon n'a plus aucun sens (s'il en a eu un jour !).

Pour une meilleure cohésion sociale, la protection de la population passe nécessairement par un service public fort partout et pas seulement dans les domaines de la sécurité et de la sûreté.

La lutte contre le terrorisme, c'est aussi s'attaquer à ce qui le nourrit, à savoir les circuits financiers frauduleux .

C'est pourquoi les suppressions d'emplois à la DGFI, inscrites au PLF 2016 sont, dans le contexte, inadmissibles.

Cette direction subit près de 60% de l'ensemble des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État alors qu'elle ne représente que 6 % des effectifs totaux de celle-ci.

Quel événement faudra-t-il encore pour que les pouvoirs publics en prennent conscience ?

Lors d'une audience du 10 novembre, vous nous expliquiez que toute demande de remise en cause du budget 2016 était vouée à l'échec. Trois jours plus tard, il vous a bien fallu changer votre logiciel budgétaire.

C'est quand même bien la preuve que rien n'est jamais définitif. Nous venons d'en avoir la preuve, tout est question de volonté politique.

A de multiples reprises, depuis des mois et des années, **FO Finances** n'a cessé d'évoquer ces sujets et encore le 13 octobre dernier, lors du dernier Comité Technique présidé par les ministres.

Avant de conclure cette dernière instance, ils se sont engagés à répondre aux diverses interventions par écrit.

Il aura fallu attendre plus d'un mois et demi pour recevoir leur missive.

Un délai qui visiblement n'a pas été mis à profit pour répondre aux demandes et revendications des représentants des personnels et dont même les derniers événements n'ont en rien infléchi leurs orientations.

Ce courrier n'est que redites:

- de leur propos au CTM, sans complément d'information : (rien sur les modalités de mise en œuvre de la prime de performance en 2016, aucune visibilité chiffrée sur le plan de qualification),

- de décisions prises au niveau interministériel et dont Bercy ne fera qu'une stricte transcription (comme la révision de la grille indiciaire pour les corps de catégorie B ou la réforme territoriale),

- de dossiers en cours dans les différentes instances (plan d'action égalité professionnelle, plan ministériel pluriannuel en matière de sécurité et conditions de travail).

Nous avons même noté si ce n'est une inflexion, au moins une réserve sur le régime de la modulation lié à la mise en œuvre de la RIFSEEP.

En revanche, pas un mot dans ce courrier sur les démarches stratégiques en cours et les restructurations qui en résultent, rien sur les organigrammes liés à la réforme territoriale promis fin septembre, pas un mot sur le dossier du correctif de B en A.

Alors comment imaginer, dicit les ministres « *le moyen de faire du dialogue social l'outil privilégié au service de la cohésion de notre communauté de travail* ». Dès l'instant, où le dialogue social admis se concentre sur la seule mise en œuvre des projets gouvernementaux, faudra qu'on nous explique !

Nous ne pouvons évoquer la situation actuelle dans les services sans revenir sur la décision inique de nos ministres sur le remboursement des impôts locaux.

Nous ne parlerons pas ici de la décision politique, qui en soi peut interpeller, mais des conséquences sur la vie des services de la DGFIP.

Cette décision a généré un véritable capharnaüm administratif dont les personnels de cette direction n'ont pas besoin, eux qui croulent sous une charge de travail toujours plus importante avec des effectifs de plus en plus restreints.

De cela les ministres non seulement se sont bien gardés de parler aux médias, mais pire ont propagé l'idée que le remboursement de ces impôts serait une simple formalité auprès des services des finances publiques.

La direction la plus impactée par la réforme territoriale à Bercy, à savoir l'INSEE, démontre toute sa capacité d'autisme, en adressant une fin de non-recevoir à toutes les demandes des syndicats de cette direction.

Elle vient même d'ouvrir un nouveau front conflictuel en refusant d'admettre ses erreurs les plus grossières, celle de la spoliation de leur CET pour plus de deux cents agents.

Nous pouvons évoquer également la qualité du dialogue social dans vos propres services de l'administration centrale, où votre interprétation des règlements intérieurs des Comités Techniques ou des CAP est fonction de vos intérêts.

La négociation à marche forcée dans le Service commun des laboratoires pour la mise en place unifiée d'un régime de travail, faisant fi des diversités locales et des demandes des agents, ne relève pas non plus d'un dialogue social normalisé.

Dans quelques jours, nous prendrons connaissance des conclusions de la mission sur le devenir de la DGCCRF.

Plus important encore, nous attendons l'arbitrage de Maignon sur ce dossier. Le passé nous a démontré la nécessité d'être extrêmement prudent.

Pour **FO Finances**, l'enjeu est la survie d'un

service public fort, dédié à la protection des consommateurs sur l'ensemble du territoire. Cela passe par la disparition de petits potentats locaux dans une direction interministérielle qui a largement démontré sa totale inefficacité opérationnelle, malgré le professionnalisme des agents contraints d'y exercer.

Comme vous le voyez, tous les rouages du dialogue social à Bercy sont en panne, y compris, faits totalement inhabituels dans les CHSCT et dans les instances concernant l'action sociale.

Sur ce dernier point, nous étions en droit d'attendre dans le courrier des ministres une réponse sur le devenir de son budget au-delà de l'année 2016.

Depuis le 13 novembre, aucun signe n'a démontré que les projets de l'administration étaient mis sous le boisseau !

Bien au contraire, par exemple, dès le 15 novembre, jour de deuil national, mais également les 25, 27 et 28 novembre, nous avons pu découvrir au Journal Officiel la publication de la fermeture ou le transfert de dizaines de services des Centres des Finances Publiques, répartis sur l'ensemble du territoire national.

En outre, vous avez cru bon vouloir passer en force le 26 novembre les textes instaurant la nouvelle organisation des régions administratives.

Bien d'autres exemples dans toutes les directions des ministères économiques et financiers démontrent que vous n'avez pas l'intention de stopper voire de retarder vos projets.

Il ne vous a pas échappé que nos syndicats ont su faire preuve de grandes responsabilités depuis les tragiques événements, en particulier ceux de la DGFIP, qui ont suspendu leur mouvement de grève prévu le 18 novembre ou ceux de la Douane qui ont mis entre parenthèses leurs actions programmées demain.

Pourtant, aucun signe du côté de nos ministres n'indique une inflexion dans leur politique de réformes et de restructurations.

Tout en mesurant et en prenant en compte la difficulté de la situation, il n'en demeure pas moins que FO Finances continuera en toute indépendance à porter ses revendications et à les défendre par tous les moyens dans le respect des valeurs républicaines.